

République Française

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 66
Nombre de délégués titulaires présents : 29
Nombre de délégués suppléants présents : 14
Nombre de pouvoirs : 3
Nombre de votants : 45

L'an deux mil vingt-quatre, le quatorze juin, à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires : Sylvain BONENFANT, Agnès CANAYER, Virginie CAROLO-LUTROT, Malika CHERRIERE, Joël COLSON, Chantal COURCOT, Alexis DARMOIS, Sylvie DE GAETANO, Frédéric DENIZE, Christine DOMAIN, Marie Jean DOUYERE, Sylvie FEREMANS, Denis FRAQUET, Jean-Baptiste GASTINNE, Anthony GUEROUT, Alain GUESDON, Danièle JAMET, Pascal LECOURT, Pascal LEPRETTRE, Arnaud MAUPOINT, Jean-Louis MAURICE, Christine MOREL, Didier PERALTA, Edouard PHILIPPE, Gwendoline PRESLES, Éric SCARANO, Marc-Antoine TETREL, Virginie VANDAELE, Laurent VASSET.

Conseillers suppléants : Patrick AUBE, Pierre AUBRY, Marc BEAUCHEMIN, Augustin BŒUF, Benoît CHARBONNEAU, Stéphanie DEBAZELAIRE, Fabienne DELAFOSSE, Isabelle DUONG, Antonin GIMARD, Caroline LECLERCQ, Sandrine LEMOINE, Marie-Françoise LOISON, Oumou NIANG-FOUQUET.

Conseillers suppléants : Brigitte POURDIEU (non participante aux votes).

ONT DONNE POUVOIR :

Monsieur Régis DEBONS à Monsieur Jean-Baptiste GASTINNE
Monsieur Michel MARESCOT à Madame Sylvie DE GAETANO
Madame Florence THIBAUDEAU-RAINOT à Monsieur Edouard PHILIPPE

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires : François AUBEY, Philippe AUGIER, André BAILLARD, Kamel BELGHACHEM, Alban BRUNEAU, Bastien CORITON, Régis DEBONS, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Jérôme DUBOST, Clotilde EUDIER, Alain FLEURET, Martial GALOPIN, Florence GAUTIER, Serge GIRARD, Christian GRANCHER, Claire GUEROULT, Sébastien LECLERC, Jean-Paul LECOQ, Patrick LEFEBVRE, Frédéric LEGOUVERNEUR, Cyriaque L'ETHUILLIER, Michel MARESCOT, Philippe MARIE, Denis MERVILLE, Alain MICHALOT, Jean-Louis NAVARRE, Angélique PERINI, Patrick PESQUET, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Olivier ROCHE, Florent SAINT-MARTIN, Régine SENINCK, Dany TARGAT, Florence THIBAUDEAU-RAINOT, Clotilde VALTER, Jean-Marc VASSE, Sylvain VASSE.

Conseillers suppléants :

François AUBER, Jean AUBOURG, Thérèse BARIL, Dominique BELLENGER, Carine BOQUET, Cédric BROUT, William CALMESNIL, Stéphane CAVELIER, Avelyne CHIROL, Olivier COMBE, Pascal CORNU, Isabelle CREVEL, Laurent DELANOË, Christine DECHAMPS, Françoise DEGENETAIS, Thibaut DE JAEGER, Jean-René DESMONTS, Michel DEZELLUS, Pascal DONNET, Mireille DROUET, Kevin DUBOCAGE, Maria DUFROY, Christophe DORE, Thierry EUSTACHE, Patrick FONTAINE, Jean-Luc FORT, Françoise FROMAGE, Nicole GELEBART, Charlie GOUDAL, Thierry GRANTURCO, Denis GREVERIE, Marie-Catherine GRZELCZYK, Marc GUERIN, Jocelyne GUYOMAR, Martine HOUSSAYE, Aurélien LECACHEUR, Anne-Virginie LECOURTOIS, Luc LEFEBVRE, Yves LEMONNIER, Hubert LENAIN, Raphaël LESUEUR, Xavier LEVEE, Raynald MAHEUT, Hervé

NIEPCERON, Colette NOUVEL-ROUSSELOT, Denis PIEDNOEL, Frédéric RABBY-DEMAISON, Eric ROUSSELET, Jean-Paul SAINT MARTIN, Didier SANSON, Hubert THOMAS, Martine VIAL

Délibération n°20240614 - 01 - Désignation d'un secrétaire de séance

En application de l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de procéder à la désignation d'un membre pour remplir la fonction de secrétaire de séance au cours de la présente réunion et d'adopter la délibération suivante.

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

DECIDE DE

- **Désigner** Monsieur Antonin GIMARD comme secrétaire de séance.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Edouard PHILIPPE



ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
A COMPTER DU - 1 JUIL. 2024

République Française

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 66

Nombre de délégués titulaires présents : 29

Nombre de délégués suppléants présents: 14

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de votants : 45

L'an deux mil vingt-quatre, le quatorze juin, à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires : Sylvain BONENFANT, Agnès CANAYER, Virginie CAROLO-LUTROT, Malika CHERRIERE, Joël COLSON, Chantal COURCOT, Alexis DARMOIS, Sylvie DE GAETANO, Frédérick DENIZE, Christine DOMAIN, Marie Jean DOUYERE, Sylvie FEREMANS, Denis FRAQUET, Jean-Baptiste GASTINNE, Anthony GUEROUT, Alain GUESDON, Danièle JAMET, Pascal LECOURT, Pascal LEPRETTRE, Arnaud MAUPOINT, Jean-Louis MAURICE, Christine MOREL, Didier PERALTA, Edouard PHILIPPE, Gwendoline PRESLES, Éric SCARANO, Marc-Antoine TETREL, Virginie VANDAELE, Laurent VASSET.

Conseillers suppléants : Patrick AUBE, Pierre AUBRY, Marc BEAUCHEMIN, Augustin BŒUF, Benoît CHARBONNEAU, Stéphanie DEBAZELAIRE, Fabienne DELAFOSSE, Isabelle DUONG, Antonin GIMARD, Caroline LECLERCQ, Sandrine LEMOINE, Marie-Françoise LOISON, Oumou NIANG-FOUQUET.

Conseillers suppléants : Brigitte POURDIEU (non participante aux votes).

ONT DONNE POUVOIR :

Monsieur Régis DEBONS à Monsieur Jean-Baptiste GASTINNE
Monsieur Michel MARESCOT à Madame Sylvie DE GAETANO
Madame Florence THIBAUDEAU-RAINOT à Monsieur Edouard PHILIPPE

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires : François AUBEY, Philippe AUGIER, André BAILLARD, Kamel BELGHACHEM, Alban BRUNEAU, Bastien CORITON, Régis DEBONS, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Jérôme DUBOST, Clotilde EUDIER, Alain FLEURET, Martial GALOPIN, Florence GAUTIER, Serge GIRARD, Christian GRANCHER, Claire GUEROULT, Sébastien LECLERC, Jean-Paul LECOQ, Patrick LEFEBVRE, Frédéric LEGOUVERNEUR, Cyriaque LETHUILLIER, Michel MARESCOT, Philippe MARIE, Denis MERVILLE, Alain MICHALOT, Jean-Louis NAVARRE, Angélique PERINI, Patrick PESQUET, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Olivier ROCHE, Florent SAINT-MARTIN, Régine SENINCK, Dany TARGAT, Florence THIBAUDEAU-RAINOT, Clotilde VALTER, Jean-Marc VASSE, Sylvain VASSE.

Conseillers suppléants :

François AUBER, Jean AUBOURG, Thérèse BARIL, Dominique BELLENGER, Carine BOQUET, Cédric BROUT, William CALMESNIL, Stéphane CAVELIER, Avelyne CHIROL, Olivier COMBE, Pascal CORNU, Isabelle CREVEL, Laurent DELANOE, Christine DECHAMPS, Françoise DEGENETAIS, Thibaut DE JAEGER, Jean-René DESMONTS, Michel DEZELLUS, Pascal DONNET, Mireille DROUET, Kévin DUBOCAGE, Maria DUFROY, Christophe DORE, Thierry EUSTACHE, Patrick FONTAINE, Jean-Luc FORT, Françoise FROMAGE, Nicole GELEBART, Charlie GOUDAL, Thierry GRANTURCO, Denis GREVERIE, Marie-Catherine GRZELCZYK, Marc GUERIN, Jocelyne GUYOMAR, Martine HOUSSAYE, Aurélien LECACHEUR, Anne-Virginie LECOURTOIS, Luc

LEFEVRE, Yves LEMONNIER, Hubert LENAIN, Raphaël LESUEUR, Xavier LEVEE, Raynald MAHEUT, Hervé NIEPCERON, Colette NOUVEL-ROUSSELOT, Denis PIEDNOEL, Frédéric RABBY-DEMAISON, Eric ROUSSELET, Jean-Paul SAINT MARTIN, Didier SANSON, Hubert THOMAS, Martine VIAL

Délibération n°20240614 - 02 - Procès-verbal du 16 février 2024 - adoption

Il convient d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil Métropolitain du 16 février 2024 et de prendre la délibération ci-dessous.

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

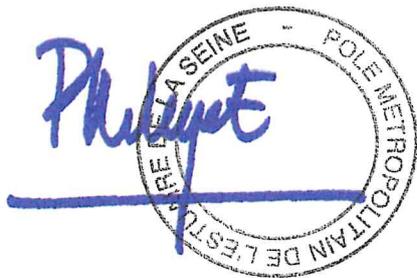
VU le procès-verbal de la séance du Conseil Métropolitain du 16 février 2024,

DECIDE

- **D'adopter** le procès-verbal de la séance du Conseil Métropolitain du 16 février 2024.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Edouard PHILIPPE



**ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
A COMPTER DU - 1 JUIL. 2024**

République Française

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 66
Nombre de délégués titulaires présents : 29
Nombre de délégués suppléants présents: 14
Nombre de pouvoirs : 3
Nombre de votants : 45

L'an deux mil vingt-quatre, le quatorze juin, à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires : Sylvain BONENFANT, Agnès CANAYER, Virginie CAROLO-LUTROT, Malika CHERRIERE, Joël COLSON, Chantal COURCOT, Alexis DARMOIS, Sylvie DE GAETANO, Frédéric DENIZE, Christine DOMAIN, Marie Jean DOUYERE, Sylvie FEREMANS, Denis FRAQUET, Jean-Baptiste GASTINNE, Anthony GUEROUT, Alain GUESDON, Danièle JAMET, Pascal LECOURT, Pascal LEPRETTRE, Arnaud MAUPOINT, Jean-Louis MAURICE, Christine MOREL, Didier PERALTA, Edouard PHILIPPE, Gwendoline PRESLES, Éric SCARANO, Marc-Antoine TETREL, Virginie VANDAELE, Laurent VASSET.

Conseillers suppléants : Patrick AUBE, Pierre AUBRY, Marc BEAUCHEMIN, Augustin BŒUF, Benoît CHARBONNEAU, Stéphanie DEBAZELAIRE, Fabienne DELAFOSSE, Isabelle DUONG, Antonin GIMARD, Caroline LECLERCQ, Sandrine LEMOINE, Marie-Françoise LOISON, Oumou NIANG-FOUQUET.

Conseillers suppléants : Brigitte POURDIEU (non participante aux votes).

ONT DONNE POUVOIR :

Monsieur Régis DEBONS à Monsieur Jean-Baptiste GASTINNE
Monsieur Michel MARESCOT à Madame Sylvie DE GAETANO
Madame Florence THIBAUDEAU-RAINOT à Monsieur Edouard PHILIPPE

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires : François AUBEY, Philippe AUGIER, André BAILLARD, Kamel BELGHACHEM, Alban BRUNEAU, Bastien CORITON, Régis DEBONS, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Jérôme DUBOST, Clotilde EUDIER, Alain FLEURET, Martial GALOPIN, Florence GAUTIER, Serge GIRARD, Christian GRANCHER, Claire GUEROULT, Sébastien LECLERC, Jean-Paul LECOQ, Patrick LEFEBVRE, Frédéric LEGOUVERNEUR, Cyriaque LETHUILLIER, Michel MARESCOT, Philippe MARIE, Denis MERVILLE, Alain MICHALOT, Jean-Louis NAVARRE, Angélique PERINI, Patrick PESQUET, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Olivier ROCHE, Florent SAINT-MARTIN, Régine SENINCK, Dany TARGAT, Florence THIBAUDEAU-RAINOT, Clotilde VALTER, Jean-Marc VASSE, Sylvain VASSE.

Conseillers suppléants :

François AUBER, Jean AUBOURG, Thérèse BARIL, Dominique BELLENGER, Carine BOQUET, Cédric BROUT, William CALMESNIL, Stéphane CAVELIER, Avelyne CHIROL, Olivier COMBE, Pascal CORNU, Isabelle CREVEL, Laurent DELANOË, Christine DECHAMPS, Françoise DEGENETAIS, Thibaut DE JAEGHER, Jean-René DESMONTS, Michel DEZELLUS, Pascal DONNET, Mireille DROUET, Kévin DUBOCAGE, Maria DUFROY, Christophe DORE, Thierry EUSTACHE, Patrick FONTAINE, Jean-Luc FORT, Françoise FROMAGE, Nicole GELEBART, Charlie GOUDAL, Thierry GRANTURCO, Denis GREVERIE, Marie-Catherine GRZELCZYK, Marc GUERIN, Jocelyne GUYOMAR, Martine HOUSSAYE, Aurélien LECACHEUR, Anne-Virginie LECOURTOIS, Luc

LEFEVRE, Yves LEMONNIER, Hubert LENAIN, Raphaël LESUEUR, Xavier LEVEE, Raynald MAHEUT, Hervé NIEPCERON, Colette NOUVEL-ROUSSELOT, Denis PIEDNOEL, Frédéric RABBY-DEMAISON, Eric ROUSSELET, Jean-Paul SAINT MARTIN, Didier SANSON, Hubert THOMAS, Martine VIAL

Délibération n°20240614 - 03 - Installation des délégués titulaires et suppléants de la communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle

LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN

VU

- le Code Général des Collectivités Territoriales,
- la délibération du 6 novembre 2023 de la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle demandant son adhésion au Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine,
- la délibération du Conseil métropolitain n°20231222-07 du 22 décembre 2023 adoptant la modification des statuts,
- les statuts du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine modifiés par arrêté préfectoral du 26 avril 2024,
- la délibération DEL-0113-2023 du 6 novembre 2023 de la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle qui a désigné les délégués titulaires et délégués suppléants,

CONSIDERANT

Que suite à l'intégration de la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle, le conseil du Pôle métropolitain doit procéder à la désignation de 4 délégués titulaires et 4 délégués suppléants.

Après en avoir délibéré,

DECIDE d'installer les nouveaux délégués dans leur fonction au sein du Pôle métropolitain :

Délégués titulaires :

Philippe MARIE
Marie Jean DOUYERE
Florence GAUTIER
Alexis DARMOIS

Délégués suppléants :

Isabelle DUONG
Patrick AUBE
William CALMESNIL
Carine BOQUET

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Edouard PHILIPPE



ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
A COMPTER DU - 1 JUIL. 2024

République Française

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 66

Nombre de délégués titulaires présents : 29

Nombre de délégués suppléants présents : 14

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de votants : 45

L'an deux mil vingt-quatre, le quatorze juin, à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires : Sylvain BONENFANT, Agnès CANAYER, Virginie CAROLO-LUTROT, Malika CHERRIERE, Joël COLSON, Chantal COURCOT, Alexis DARMOIS, Sylvie DE GAETANO, Frédérick DENIZE, Christine DOMAIN, Marie Jean DOUYERE, Sylvie FEREMANS, Denis FRAQUET, Jean-Baptiste GASTINNE, Anthony GUEROUT, Alain GUESDON, Danièle JAMET, Pascal LECOURT, Pascal LEPRETTRE, Arnaud MAUPOINT, Jean-Louis MAURICE, Christine MOREL, Didier PERALTA, Edouard PHILIPPE, Gwendoline PRESLES, Éric SCARANO, Marc-Antoine TETREL, Virginie VANDAELE, Laurent VASSET.

Conseillers suppléants : Patrick AUBE, Pierre AUBRY, Marc BEAUCHEMIN, Augustin BŒUF, Benoît CHARBONNEAU, Stéphanie DEBAZELAIRE, Fabienne DELAFOSSE, Isabelle DUONG, Antonin GIMARD, Caroline LECLERCQ, Sandrine LEMOINE, Marie-Françoise LOISON, Oumou NIANG-FOUQUET.

Conseillers suppléants : Brigitte POURDIEU (non participante aux votes).

ONT DONNE POUVOIR :

Monsieur Régis DEBONS à Monsieur Jean-Baptiste GASTINNE

Monsieur Michel MARESCOT à Madame Sylvie DE GAETANO

Madame Florence THIBAUDEAU-RAINOT à Monsieur Edouard PHILIPPE

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires : François AUBEY, Philippe AUGIER, André BAILLARD, Kamel BELGHACHEM, Alban BRUNEAU, Bastien CORITON, Régis DEBONS, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Jérôme DUBOST, Clotilde EUDIER, Alain FLEURET, Martial GALOPIN, Florence GAUTIER, Serge GIRARD, Christian GRANCHER, Claire GUEROULT, Sébastien LECLERC, Jean-Paul LECOQ, Patrick LEFEBVRE, Frédéric LEGOUVERNEUR, Cyriaque LETHUILLIER, Michel MARESCOT, Philippe MARIE, Denis MERVILLE, Alain MICHALOT, Jean-Louis NAVARRE, Angélique PERINI, Patrick PESQUET, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Olivier ROCHE, Florent SAINT-MARTIN, Régine SENINCK, Dany TARGAT, Florence THIBAUDEAU-RAINOT, Clotilde VALTER, Jean-Marc VASSE, Sylvain VASSE.

Conseillers suppléants :

François AUBER, Jean AUBOURG, Thérèse BARIL, Dominique BELLENGER, Carine BOQUET, Cédric BROUT, William CALMESNIL, Stéphane CAVELIER, Avelyne CHIROL, Olivier COMBE, Pascal CORNU, Isabelle CREVEL, Laurent DELANOE, Christine DECHAMPS, Françoise DEGENETAIS, Thibaut DE JAEGER, Jean-René DESMONTS, Michel DEZELLUS, Pascal DONNET, Mireille DROUET, Kévin DUBOCAGE, Maria DUFROY, Christophè DORE, Thierry EUSTACHE, Patrick FONTAINE, Jean-Luc FORT, Françoise FROMAGE, Nicole GELEBART, Charlie GOUDAL, Thierry GRANTURCO, Denis GREVERIE, Marie-Catherine GRZELCZYK, Marc GUERIN, Jocelyne GUYOMAR, Martine HOUSSAYE, Aurélien LECACHEUR, Anne-Virginie LECOURTOIS, Luc

LEFEVRE, Yves LEMONNIER, Hubert LENAIN, Raphaël LESUEUR, Xavier LEVEE, Raynald MAHEUT, Hervé NIEPCERON, Colette NOUVEL-ROUSSELOT, Denis PIEDNOEL, Frédéric RABBY-DEMAISON, Eric ROUSSELET, Jean-Paul SAINT MARTIN, Didier SANSON, Hubert THOMAS, Martine VIAL.

Délibération n°20240614 - 04 - Nombre de Vice-Présidents.

LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN,

VU,

- le Code Général des Collectivités Territoriales,
- la délibération du 6 novembre 2023 de la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle demandant son adhésion au Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine,
- la délibération du Conseil métropolitain n°20231222-07 du 22 décembre 2023 adoptant la modification des statuts,
- les statuts du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine modifiés par arrêté préfectoral du 26 avril 2024,
- la délibération DEL-0113-2023 du 6 novembre 2023 de la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle qui a désigné les délégués titulaires et délégués suppléants.

CONSIDERANT

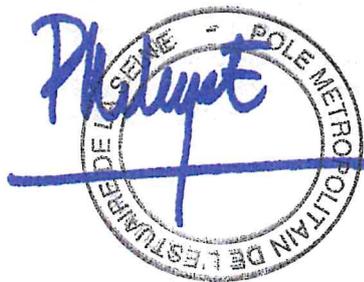
Qu'il convient de fixer par délibération le nombre de Vice-Présidents suite à l'intégration du nouvel EPCI, la communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle.

Après en avoir délibéré,

DECIDE de porter à **NEUF** le nombre de Vice-Présidents du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Edouard PHILIPPE



ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
A COMPTER DU - 1 JUIL. 2024

République Française

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 66

Nombre de délégués titulaires présents : 29

Nombre de délégués suppléants présents: 14

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de votants : 45

L'an deux mil vingt-quatre, le quatorze juin, à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires : Sylvain BONENFANT, Agnès CANAYER, Virginie CAROLO-LUTROT, Malika CHERRIERE, Joël COLSON, Chantal COURCOT, Alexis DARMOIS, Sylvie DE GAETANO, Frédérick DENIZE, Christine DOMAIN, Marie Jean DOUYERE, Sylvie FEREMANS, Denis FRAQUET, Jean-Baptiste GASTINNE, Anthony GUEROUT, Alain GUESDON, Danièle JAMET, Pascal LECOURT, Pascal LEPRETTRE, Arnaud MAUPOINT, Jean-Louis MAURICE, Christine MOREL, Didier PERALTA, Edouard PHILIPPE, Gwendoline PRESLES, Éric SCARANO, Marc-Antoine TETREL, Virginie VANDAELE, Laurent VASSET,

Conseillers suppléants : Patrick AUBE, Pierre AUBRY, Marc BEAUCHEMIN, Augustin BŒUF, Benoît CHARBONNEAU, Stéphanie DEBAZELAIRE, Fabienne DELAFOSSE, Isabelle DUONG, Antonin GIMARD, Caroline LECLERCQ, Sandrine LEMOINE, Marie-Françoise LOISON, Oumou NIANG-FOUQUET.

Conseillers suppléants : Brigitte POURDIEU (non participante aux votes).

ONT DONNE POUVOIR :

Monsieur Régis DEBONS à Monsieur Jean-Baptiste GASTINNE
Monsieur Michel MARESCOT à Madame Sylvie DE GAETANO
Madame Florence THIBAUDEAU-RAINOT à Monsieur Edouard PHILIPPE

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires : François AUBEY, Philippe AUGIER, André BAILLARD, Kamel BELGHACHEM, Alban BRUNEAU, Bastien CORITON, Régis DEBONS, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Jérôme DUBOST, Clotilde EUDIER, Alain FLEURET, Martial GALOPIN, Florence GAUTIER, Serge GIRARD, Christian GRANCHER, Claire GUEROULT, Sébastien LECLERC, Jean-Paul LECOQ, Patrick LEFEBVRE, Frédéric LEGOUVERNEUR, Cyriaque LETHUILLIER, Michel MARESCOT, Philippe MARIE, Denis MERVILLE, Alain MICHALOT, Jean-Louis NAVARRE, Angélique PERINI, Patrick PESQUET, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Olivier ROCHE, Florent SAINT-MARTIN, Régine SENINCK, Dany TARGAT, Florence THIBAUDEAU-RAINOT, Clotilde VALTER, Jean-Marc VASSE, Sylvain VASSE.

Conseillers suppléants :

François AUBER, Jean AUBOURG, Thérèse BARIL, Dominique BELLENGER, Carine BOQUET, Cédric BROUT, William CALMESNIL, Stéphane CAVELIER, Avelyne CHIROL, Olivier COMBE, Pascal CORNU, Isabelle CREVEL, Laurent DELANOË, Christine DECHAMPS, Françoise DEGENETAIS, Thibaut DE JAEGHER, Jean-René DESMONTS, Michel DEZELLUS, Pascal DONNET, Mireille DROUET, Kévin DUBOCAGE, Maria DUFROY, Christophe DORE, Thierry EUSTACHE, Patrick FONTAINE, Jean-Luc FORT, Françoise FROMAGE, Nicole GELEBART, Charlie GOUDAL, Thierry GRANTURCO, Denis GREVERIE, Marie-Catherine GRZELCZYK, Marc GUERIN, Jocelyne GUYOMAR, Martine HOUSSAYE, Aurélien LECACHEUR, Anne-Virginie LECOURTOIS, Luc

LEFEVRE, Yves LEMONNIER, Hubert LENAIN, Raphaël LESUEUR, Xavier LEVEE, Raynald MAHEUT, Hervé NIEPCERON, Colette NOUVEL-ROUSSELOT, Denis PIEDNOEL, Frédéric RABBY-DEMAISON, Eric ROUSSELET, Jean-Paul SAINT MARTIN, Didier SANSON, Hubert THOMAS, Martine VIAL.

Délibération n°20240614 - 05 - Election des Vice-Présidents en remplacement des Vice-Présidents sortants.

LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN

Vu

- le Code Général des Collectivités Territoriales,
- la délibération du 6 novembre 2023 de la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle demandant son adhésion au Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine,
- la délibération n°20231222-07 du 22 décembre 2023 du Conseil métropolitain adoptant la modification des statuts,
- les statuts du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine modifiés par arrêté préfectoral du 26 avril 2024,

Considérant qu'il convient de procéder à l'élection des nouveaux Vice-Présidents.

Après en avoir délibéré,

DECIDE de procéder, au scrutin secret, aux élections des Vice-Présidents.

- M. Laurent VASSET se présente en remplacement de Mme Marie Agnès POUSSIER WINSBACK :

Election du 4ème Vice-Président :

1^{er} tour :

Nombre de votants : 45

Abstentions : 0

Votes blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 45

Majorité absolue : 23

Après avoir procédé, à l'élection au scrutin secret, puis au dépouillement de ce scrutin les résultats sont les suivants :

M. Laurent VASSET a obtenu : 45 voix

M. Laurent VASSET ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est élu 4e Vice-Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

- M. Sylvain BONENFANT se présente en remplacement de M. Vincent MARTIN :

Election du 5ème Vice-Président :

1^{er} tour :

Nombre de votants : 45

Abstentions : 0

Votes blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 45

Majorité absolue : 23

Après avoir procédé, à l'élection au scrutin secret, puis au dépouillement de ce scrutin les résultats sont les suivants :

M. Sylvain BONENFANT a obtenu : 45 voix

M. Sylvain BONENFANT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est élu 5e Vice-Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

- M. Serge GIRARD se présente en remplacement de M. Franck REMOND :

Election du 7ème Vice-Président :

1^{er} tour :

Nombre de votants : 45

Abstentions : 0

Votes blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 45

Majorité absolue : 23

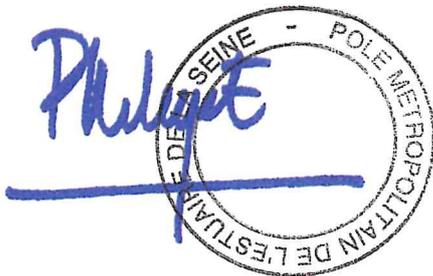
Après avoir procédé, à l'élection au scrutin secret, puis au dépouillement de ce scrutin les résultats sont les suivants :

M. Serge GIRARD a obtenu : 45 voix

M. Serge GIRARD ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est élu 7e Vice-Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Edouard PHILIPPE



ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
A COMPTER DU - 1 JUIL. 2024

République Française

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 66

Nombre de délégués titulaires présents : 29

Nombre de délégués suppléants présents: 14

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de votants : 45

L'an deux mil vingt-quatre, le quatorze juin, à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires : Sylvain BONENFANT, Agnès CANAYER, Virginie CAROLO-LUTROT, Malika CHERRIERE, Joël COLSON, Chantal COURCOT, Alexis DARMOIS, Sylvie DE GAETANO, Frédéric DENIZE, Christine DOMAIN, Marie Jean DOUYERE, Sylvie FEREMANS, Denis FRAQUET, Jean-Baptiste GASTINNE, Anthony GUEROUT, Alain GUESDON, Danièle JAMET, Pascal LECOURT, Pascal LEPRETTRE, Arnaud MAUPOINT, Jean-Louis MAURICE, Christine MOREL, Didier PERALTA, Edouard PHILIPPE, Gwendoline PRESLES, Éric SCARANO, Marc-Antoine TETREL, Virginie VANDAELE, Laurent VASSET,

Conseillers suppléants : Patrick AUBE, Pierre AUBRY, Marc BEAUCHEMIN, Augustin BŒUF, Benoît CHARBONNEAU, Stéphanie DEBAZELAIRE, Fabienne DELAFOSSE, Isabelle DUONG, Antonin GIMARD, Caroline LECLERCQ, Sandrine LEMOINE, Marie-Françoise LOISON, Oumou NIANG-FOUQUET.

Conseillers suppléants : Brigitte POURDIEU (non participante aux votes).

ONT DONNE POUVOIR :

Monsieur Régis DEBONS à Monsieur Jean-Baptiste GASTINNE

Monsieur Michel MARESCOT à Madame Sylvie DE GAETANO

Madame Florence THIBAudeau-RAINOT à Monsieur Edouard PHILIPPE

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires : François AUBEY, Philippe AUGIER, André BAILLARD, Kamel BELGHACHEM, Alban BRUNEAU, Bastien CORITON, Régis DEBONS, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Jérôme DUBOST, Clotilde EUDIER, Alain FLEURET, Martial GALOPIN, Florence GAUTIER, Serge GIRARD, Christian GRANCHER, Claire GUEROULT, Sébastien LECLERC, Jean-Paul LECOQ, Patrick LEFEBVRE, Frédéric LEGOUVERNEUR, Cyriaque LETHUILLIER, Michel MARESCOT, Philippe MARIE, Denis MERVILLE, Alain MICHALOT, Jean-Louis NAVARRE, Angélique PERINI, Patrick PESQUET, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Olivier ROCHE, Florent SAINT-MARTIN, Régine SENINCK, Dany TARGAT, Florence THIBAudeau-RAINOT, Clotilde VALTER, Jean-Marc VASSE, Sylvain VASSE.

Conseillers suppléants :

François AUBER, Jean AUBOURG, Thérèse BARIL, Dominique BELLENGER, Carine BOQUET, Cédric BROUT, William CALMESNIL, Stéphane CAVELIER, Avelyne CHIROL, Olivier COMBE, Pascal CORNU, Isabelle CREVEL, Laurent DELANOE, Christine DECHAMPS, Françoise DEGENETAIS, Thibaut DE JAEGER, Jean-René DESMONTS, Michel DEZELLUS, Pascal DONNET, Mireille DROUET, Kévin DUBOCAGE, Maria DUFROY, Christophe DORE, Thierry EUSTACHE, Patrick FONTAINE, Jean-Luc FORT, Françoise FROMAGE, Nicole GELEBART, Charlie GOUDAL, Thierry GRANTURCO, Denis GREVERIE, Marie-Catherine GRZELCZYK, Marc GUERIN, Jocelyne GUYOMAR, Martine HOUSSAYE, Aurélien LECACHEUR, Anne-Virginie LECOURTOIS, Luc

LEFEVRE, Yves LEMONNIER, Hubert LENAIN, Raphaël LESUEUR, Xavier LEVEE, Raynald MAHEUT, Hervé NIEPCERON, Colette NOUVEL-ROUSSELOT, Denis PIEDNOEL, Frédéric RABBY-DEMAISON, Eric ROUSSELET, Jean-Paul SAINT MARTIN, Didier SANSON, Hubert THOMAS, Martine VIAL.

Délibération n°20240614 - 06 – Election du nouveau Vice-Président

LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN

Vu

- le Code Général des Collectivités Territoriales,
- la délibération du 6 novembre 2023 de la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle demandant son adhésion au Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine,
- la délibération n°20231222-07 du 22 décembre 2023 du Conseil métropolitain adoptant la modification des statuts,
- les statuts du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine modifiés par arrêté préfectoral du 26 avril 2024,
- la délibération fixant le nombre des Vice-présidents,

Considérant qu'il convient de procéder à l'élection du nouveau Vice-Président suite à l'intégration de la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle

Après en avoir délibéré,

DECIDE de procéder, au scrutin secret, à l'élection du Vice-Président.

- Monsieur Alexis DARMOIS se porte candidat.

Election du 9ème Vice-Président :

1^{er} tour :

Nombre de votants : 45

Abstentions : 0

Votes blancs : 0

Non votés : 3

Nombre de suffrages exprimés : 42

Majorité absolue : 22

Après avoir procédé, à l'élection au scrutin secret, puis au dépouillement de ce scrutin les résultats sont les suivants :

M. Alexis DARMOIS a obtenu : 42 voix

M. Alexis DARMOIS ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est élu 9e Vice-Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Edouard PHILIPPE



The image shows a blue ink signature of Edouard Philippe over a circular official stamp. The stamp contains the text 'POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE' around the perimeter.

ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
A COMPTER DU

- 1 IIIII. 2024

République Française

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 66
Nombre de délégués titulaires présents : 29
Nombre de délégués suppléants présents : 14
Nombre de pouvoirs : 3
Nombre de votants : 45

L'an deux mil vingt-quatre, le quatorze juin, à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires : Sylvain BONENFANT, Agnès CANAYER, Virginie CAROLO-LUTROT, Malika CHERRIERE, Joël COLSON, Chantal COURCOT, Alexis DARMOIS, Sylvie DE GAETANO, Frédéric DENIZE, Christine DOMAIN, Marie Jean DOUYERE, Sylvie FEREMANS, Denis FRAQUET, Jean-Baptiste GASTINNE, Anthony GUEROUT, Alain GUESDON, Danièle JAMET, Pascal LECOURT, Pascal LEPRETTRE, Arnaud MAUPOINT, Jean-Louis MAURICE, Christine MOREL, Didier PERALTA, Edouard PHILIPPE, Gwendoline PRESLES, Éric SCARANO, Marc-Antoine TETREL, Virginie VANDAELE, Laurent VASSET,

Conseillers suppléants : Patrick AUBE, Pierre AUBRY, Marc BEAUCHEMIN, Augustin BŒUF, Benoît CHARBONNEAU, Stéphanie DEBAZELAIRE, Fabienne DELAFOSSE, Isabelle DUONG, Antonin GIMARD, Caroline LECLERCQ, Sandrine LEMOINE, Marie-Françoise LOISON, Oumou NIANG-FOUQUET.

Conseillers suppléants : Brigitte POURDIEU (non participante aux votes).

ONT DONNE POUVOIR :

Monsieur Régis DEBONS à Monsieur Jean-Baptiste GASTINNE
Monsieur Michel MARESCOT à Madame Sylvie DE GAETANO
Madame Florence THIBAUDEAU-RAINOT à Monsieur Edouard PHILIPPE

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires : François AUBEY, Philippe AUGIER, André BAILLARD, Kamel BELGHACHEM, Alban BRUNEAU, Bastien CORITON, Régis DEBONS, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Jérôme DUBOST, Clotilde EUDIER, Alain FLEURET, Martial GALOPIN, Florence GAUTIER, Serge GIRARD, Christian GRANCHER, Claire GUEROULT, Sébastien LECLERC, Jean-Paul LECOQ, Patrick LEFEBVRE, Frédéric LEGOUVERNEUR, Cyriaque LETHUILLIER, Michel MARESCOT, Philippe MARIE, Denis MERVILLE, Alain MICHALOT, Jean-Louis NAVARRE, Angélique PERINI, Patrick PESQUET, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Olivier ROCHE, Florent SAINT-MARTIN, Régine SENINCK, Dany TARGAT, Florence THIBAUDEAU-RAINOT, Clotilde VALTER, Jean-Marc VASSE, Sylvain VASSE.

Conseillers suppléants :

François AUBER, Jean AUBOURG, Thérèse BARIL, Dominique BELLENGER, Carine BOQUET, Cédric BROUT, William CALMESNIL, Stéphane CAVELIER, Avelyne CHIROL, Olivier COMBE, Pascal CORNU, Isabelle CREVEL, Laurent DELANOE, Christine DECHAMPS, Françoise DEGENETAIS, Thibaut DE JAEGHER, Jean-René DESMONTS, Michel DEZELLUS, Pascal DONNET, Mireille DROUET, Kévin DUBOCAGE, Maria DUFROY, Christophe DORE, Thierry EUSTACHE, Patrick FONTAINE, Jean-Luc FORT, Françoise FROMAGE, Nicole GELEBART, Charlie GOUDAL, Thierry GRANTURCO, Denis GREVERIE, Marie-Catherine GRZELCZYK, Marc GUERIN, Jocelyne GUYOMAR, Martine HOUSSAYE, Aurélien LECACHEUR, Anne-Virginie LECOURTOIS, Luc LEFEVRE, Yves LEMONNIER, Hubert LENAIN, Raphaël LESUEUR, Xavier LEVEE, Raynald MAHEUT, Hervé

NIEPCERON, Colette NOUVEL-ROUSSELOT, Denis PIEDNOEL, Frédéric RABBY-DEMAISON, Eric ROUSSELET, Jean-Paul SAINT MARTIN, Didier SANSON, Hubert THOMAS, Martine VIAL.

Délibération n°20240614 - 07 – Election d'un membre du Bureau

LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN

VU,

- le Code Général des Collectivités Territoriales,
- la délibération du 6 novembre 2023 de la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle demandant son adhésion au Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine,
- la délibération du Conseil métropolitain n°20231222-07 du 22 décembre 2023 adoptant la modification des statuts,
- les statuts du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine modifiés par arrêté préfectoral du 26 avril 2024,

Considérant qu'il convient de procéder à l'élection d'un nouveau membre du Bureau en remplacement de celui sortant.

Après en avoir délibéré,

DECIDE de procéder, au scrutin secret, à l'élection d'un nouveau membre du Bureau.

- M. Olivier ROCHE se présente en remplacement de M. Jean-Louis ROUSSELIN :

Election du 16ème membre du Bureau :

1^{er} tour

Nombre de votants : 45

Abstentions : 0

Votes blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 45

Majorité absolue : 23

Après avoir procédé, à l'élection au scrutin secret, puis au dépouillement de ce scrutin les résultats sont les suivants :

M. Olivier ROCHE a obtenu : 45 voix

M. Olivier ROCHE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est élu 16^{ème} membre du Bureau du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

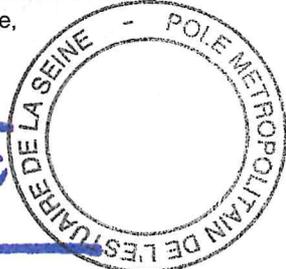
DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Edouard PHILIPPE

ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
A COMPTER DU - 1 JUL. 2024

République Française

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 66

Nombre de délégués titulaires présents : 29

Nombre de délégués suppléants présents : 14

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de votants : 45

L'an deux mil vingt-quatre, le quatorze juin, à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires : Sylvain BONENFANT, Agnès CANAYER, Virginie CAROLO-LUTROT, Malika CHERRIERE, Joël COLSON, Chantal COURCOT, Alexis DARMOIS, Sylvie DE GAETANO, Frédérick DENIZE, Christine DOMAIN, Marie Jean DOUYERE, Sylvie FEREMANS, Denis FRAQUET, Jean-Baptiste GASTINNE, Anthony GUEROUT, Alain GUESDON, Danièle JAMET, Pascal LECOURT, Pascal LEPRETTRE, Arnaud MAUPOINT, Jean-Louis MAURICE, Christine MOREL, Didier PERALTA, Edouard PHILIPPE, Gwendoline PRESLES, Éric SCARANO, Marc-Antoine TETREL, Virginie VANDAELE, Laurent VASSET.

Conseillers suppléants : Patrick AUBE, Pierre AUBRY, Marc BEAUCHEMIN, Augustin BŒUF, Benoît CHARBONNEAU, Stéphanie DEBAZELAIRE, Fabienne DELAFOSSE, Isabelle DUONG, Antonin GIMARD, Caroline LECLERCQ, Sandrine LEMOINE, Marie-Françoise LOISON, Oumou NIANG-FOUQUET.

Conseillers suppléants : Brigitte POURDIEU (non participante aux votes).

ONT DONNE POUVOIR :

Monsieur Régis DEBONS à Monsieur Jean-Baptiste GASTINNE

Monsieur Michel MARESCOT à Madame Sylvie DE GAETANO

Madame Florence THIBAudeau-RAINOT à Monsieur Edouard PHILIPPE

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires : François AUBEY, Philippe AUGIER, André BAILLARD, Kamel BELGHACHEM, Alban BRUNEAU, Bastien CORITON, Régis DEBONS, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Jérôme DUBOST, Clotilde EUDIER, Alain FLEURET, Martial GALOPIN, Florence GAUTIER, Serge GIRARD, Christian GRANCHER, Claire GUEROULT, Sébastien LECLERC, Jean-Paul LECOQ, Patrick LEFEBVRE, Frédéric LEGOUVERNEUR, Cyriaque LETHUILLIER, Michel MARESCOT, Philippe MARIE, Denis MERVILLE, Alain MICHALOT, Jean-Louis NAVARRE, Angélique PERINI, Patrick PESQUET, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Olivier ROCHE, Florent SAINT-MARTIN, Régine SENINCK, Dany TARGAT, Florence THIBAudeau-RAINOT, Clotilde VALTER, Jean-Marc VASSE, Sylvain VASSE.

Conseillers suppléants :

François AUBER, Jean AUBOURG, Thérèse BARIL, Dominique BELLENGER, Carine BOQUET, Cédric BROUT, William CALMESNIL, Stéphane CAVELIER, Avelyne CHIROL, Olivier COMBE, Pascal CORNU, Isabelle CREVEL, Laurent DELANOË, Christine DECHAMPS, Françoise DEGENETAIS, Thibaut DE JAEGER, Jean-René DESMONTS, Michel DEZELLUS, Pascal DONNET, Mireille DROUET, Kévin DUBOCAGE, Maria DUFROY, Christophe DORE, Thierry EUSTACHE, Patrick FONTAINE, Jean-Luc FORT, Françoise FROMAGE, Nicole GELEBART, Charlie GOUDAL, Thierry GRANTURCO, Denis GREVERIE, Marie-Catherine GRZELCZYK, Marc GUERIN, Jocelyne GUYOMAR, Martine HOUSSAYE, Aurélien LECACHEUR, Anne-Virginie LECOURTOIS, Luc LEFEBVRE, Yves LEMONNIER, Hubert LENAIN, Raphaël LESUEUR, Xavier LEVEE, Raynald MAHEUT, Hervé

NIEPCERON, Colette NOUVEL-ROUSSELOT, Denis PIEDNOEL, Frédéric RABBY-DEMAISON, Eric ROUSSELET, Jean-Paul SAINT MARTIN, Didier SANSON, Hubert THOMAS, Martine VIAL.

Délibération n°20240614 – 08– Montant de la cotisation 2024 – Communauté de communes de Pont-Audemer Val de Risle .

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

Vu

- le Code Général des Collectivités Territoriales,
- le référentiel budgétaire et comptable M57 en vigueur,
- la délibération du 6 novembre 2023 de la communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle demandant son adhésion au Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine,
- la délibération du Conseil métropolitain n°20231222-07 du 22 décembre 2023 adoptant la modification des statuts,
- les statuts du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine modifiés par arrêté préfectoral du 26 avril 2024,

Considérant

- que la contribution des membres du Pôle métropolitain est déterminée pour chaque membre proportionnellement à sa population et à ses capacités contributives.
- que la nouvelle cotisation annuelle 2024 de la Communauté de Commune de Pont-Audemer Val de Risle est fixée à 31 311.66 €.

Après en avoir délibéré :

DECIDE :

- **d'adopter** la cotisation 2024 de la Communauté de Commune de Pont-Audemer Val de Risle pour un montant de 31 311.66 €.

Pour rappel, les cotisations des membres du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine :

Communauté de communes Pays Honfleur-Beuzeville	10 572,92 €
Communauté de communes Campagne de Caux	12 180,35 €
Communauté d'Agglomération Fécamp Caux Littoral	34 726,78 €
Communauté de communes Cœur Côte Fleurie	26 084,35 €
Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie	72 705,71 €
Communauté d'Agglomération Caux Seine Agglo	104 579,48 €
Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole	317 316,77 €
Communauté de communes Roumois Seine	33 033,64 €
Sous-Total	611 200,00 €
Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle	31 311.66 €
TOTAL	642 511.66 €

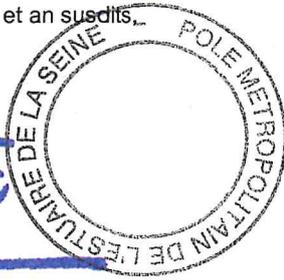
DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, le jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Edouard PHILIPPE

ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
A COMPTER DU - 1 JUIL. 2024

République Française

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 66
Nombre de délégués titulaires présents : 29
Nombre de délégués suppléants présents: 14
Nombre de pouvoirs : 3
Nombre de votants : 45

L'an deux mil vingt-quatre, le quatorze juin, à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires : Sylvain BONENFANT, Agnès CANAYER, Virginie CAROLO-LUTROT, Malika CHERRIERE, Joël COLSON, Chantal COURCOT, Alexis DARMOIS, Sylvie DE GAETANO, Frédéric DENIZE, Christine DOMAIN, Marie Jean DOUYERE, Sylvie FEREMANS, Denis FRAQUET, Jean-Baptiste GASTINNE, Anthony GUEROUT, Alain GUESDON, Danièle JAMET, Pascal LECOURT, Pascal LEPRETTRE, Arnaud MAUPOINT, Jean-Louis MAURICE, Christine MOREL, Didier PERALTA, Edouard PHILIPPE, Gwendoline PRESLES, Éric SCARANO, Marc-Antoine TETREL, Virginie VANDAELE, Laurent VASSET.

Conseillers suppléants : Patrick AUBE, Pierre AUBRY, Marc BEAUCHEMIN, Augustin BŒUF, Benoît CHARBONNEAU, Stéphanie DEBAZELAIRE, Fabienne DELAFOSSE, Isabelle DUONG, Antonin GIMARD, Caroline LECLERCQ, Sandrine LEMOINE, Marie-Françoise LOISON, Oumou NIANG-FOUQUET.

Conseillers suppléants : Brigitte POURDIEU (non-participante aux votes).

ONT DONNE POUVOIR :

Monsieur Regis DEBONS à Monsieur Jean-Baptiste GASTINNE
Monsieur Michel MARESCOT à Madame Sylvie DE GAETANO
Madame Florence THIBAUDEAU-RAINOT à Monsieur Edouard PHILIPPE

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires : François AUBEY, Philippe AUGIER, André BAILLARD, Kamel BELGHACHEM, Alban BRUNEAU, Bastien CORITON, Régis DEBONS, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Jérôme DUBOST, Clotilde EUDIER, Alain FLEURET, Martial GALOPIN, Florence GAUTIER, Serge GIRARD, Christian GRANCHER, Claire GUEROULT, Sébastien LECLERC, Jean-Paul LECOQ, Patrick LEFEBVRE, Frédéric LEGOUVERNEUR, Cyriaque LETHUILLIER, Michel MARESCOT, Philippe MARIE, Denis MERVILLE, Alain MICHALOT, Jean-Louis NAVARRE, Angélique PERINI, Patrick PESQUET, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Olivier ROCHE, Florent SAINT-MARTIN, Régine SENINCK, Dany TARGAT, Florence THIBAUDEAU-RAINOT, Clotilde VALTER, Jean-Marc VASSE, Sylvain VASSE.

Conseillers suppléants :

François AUBER, Jean AUBOURG, Thérèse BARIL, Dominique BELLENGER, Carine BOQUET, Cédric BROUT, William CALMESNIL, Stéphane CAVELIER, Avelyne CHIROL, Olivier COMBE, Pascal CORNU, Isabelle CREVEL, Laurent DELANOE, Christine DECHAMPS, Françoise DEGENETAIS, Thibaut DE JAEGER, Jean-René DESMONTS, Michel DEZELLUS, Pascal DONNET, Mireille DROUET, Kévin DUBOCAGE, Maria DUFROY, Christophe DORE, Thierry EUSTACHE, Patrick FONTAINE, Jean-Luc FORT, Françoise FROMAGE, Nicole GELEBART, Charlie GOUDAL, Thierry GRANTURCO, Denis GREVERIE, Marie-Catherine GRZELCZYK, Marc GUERIN, Jocelyne GUYOMAR, Martine HOUSSAYE, Aurélien LECACHEUR, Anne-Virginie LECOURTOIS, Luc LEFEVRE, Yves LEMONNIER, Hubert LENAIN, Raphaël LESUEUR, Xavier LEVEE, Raynald MAHEUT, Hervé

NIEPCERON, Colette NOUVEL-ROUSSELOT, Denis PIEDNOEL, Frédéric RABBY-DEMAISON, Eric ROUSSELET, Jean-Paul SAINT MARTIN, Didier SANSON, Hubert THOMAS, Martine VIAL

Délibération n°20240614 – 09– Décision modificative budgétaire N° 1/2024.

Il convient d'adopter la présente décision modificative au budget 2024 en ajustant les crédits de 31 311.66 € tant en dépenses qu'en recettes dans la section de fonctionnement.

LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN

Vu :

- le Code Général des Collectivités Territoriales,
- le référentiel budgétaire et comptable M57 en vigueur,
- la délibération du Conseil métropolitain n°20240216-06 du 16 février 2024 adoptant le budget primitif 2024,
- la délibération du 6 novembre 2023 de la communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle demandant son adhésion au Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine,
- la délibération du Conseil métropolitain n°20231222-07 du 22 décembre 2023 adoptant la modification des statuts,
- les statuts du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine modifiés par arrêté préfectoral du 26 avril 2024,

Considérant :

- La recette supplémentaire avec la cotisation 2024 de la Communauté de Commune de Pont-Audemer Val de Risle,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- **d'adopter** la décision modificative n°1 au budget principal pour l'exercice 2024 afin d'ajuster les crédits au niveau de la section de fonctionnement conformément au tableau présenté ci-dessous :

FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Chapitre	Article	Libellé	Montant	Chapitre	Article	Libellé	Montant
011	6188	"Autres frais divers"	31 311,66 €	74	74888	"Autres attributions et participations"	31 311,66 €

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Edouard PHILIPPE



ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
A COMPTER DU

- 1 IIIII 2024

République Française

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 66

Nombre de délégués titulaires présents : 29

Nombre de délégués suppléants présents : 14

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de votants : 45

L'an deux mil vingt-quatre, le quatorze juin, à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires : Sylvain BONENFANT, Agnès CANAYER, Virginie CAROLO-LUTROT, Malika CHERRIERE, Joël COLSON, Chantal COURCOT, Alexis DARMOIS, Sylvie DE GAETANO, Frédéric DENIZE, Christine DOMAIN, Marie Jean DOUYERE, Sylvie FEREMANS, Denis FRAQUET, Jean-Baptiste GASTINNE, Anthony GUEROUT, Alain GUESDON, Danièle JAMET, Pascal LECOURT, Pascal LEPRETTRE, Arnaud MAUPOINT, Jean-Louis MAURICE, Christine MOREL, Didier PERALTA, Edouard PHILIPPE, Gwendoline PRESLES, Éric SCARANO, Marc-Antoine TETREL, Virginie VANDAELE, Laurent VASSET.

Conseillers suppléants : Patrick AUBE, Pierre AUBRY, Marc BEAUCHEMIN, Augustin BŒUF, Benoît CHARBONNEAU, Stéphanie DEBAZELAIRE, Fabienne DELAFOSSE, Isabelle DUONG, Antonin GIMARD, Caroline LECLERCQ, Sandrine LEMOINE, Marie-Françoise LOISON, Oumou NIANG-FOUQUET.

Conseillers suppléants : Brigitte POURDIEU (non participante aux votes).

ONT DONNE POUVOIR :

Monsieur Régis DEBONS à Monsieur Jean-Baptiste GASTINNE

Monsieur Michel MARESCOT à Madame Sylvie DE GAETANO

Madame Florence THIBAudeau-RAINOT à Monsieur Edouard PHILIPPE

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires : François AUBEY, Philippe AUGIER, André BAILLARD, Kamel BELGHACHEM, Alban BRUNEAU, Bastien CORITON, Régis DEBONS, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Jérôme DUBOST, Clotilde EUDIER, Alain FLEURET, Martial GALOPIN, Florence GAUTIER, Serge GIRARD, Christian GRANCHER, Claire GUEROULT, Sébastien LECLERC, Jean-Paul LECOQ, Patrick LEFEBVRE, Frédéric LEGOUVERNEUR, Cyriaque LETHUILLIER, Michel MARESCOT, Philippe MARIE, Denis MERVILLE, Alain MICHALOT, Jean-Louis NAVARRE, Angélique PERINI, Patrick PESQUET, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Olivier ROCHE, Florent SAINT-MARTIN, Régine SENINCK, Dany TARGAT, Florence THIBAudeau-RAINOT, Clotilde VALTER, Jean-Marc VASSE, Sylvain VASSE.

Conseillers suppléants :

François AUBER, Jean AUBOURG, Thérèse BARIL, Dominique BELLENGER, Carine BOQUET, Cédric BROUT, William CALMESNIL, Stéphane CAVELIER, Avelyne CHIROL, Olivier COMBE, Pascal CORNU, Isabelle CREVEL, Laurent DELANOE, Christine DECHAMPS, Françoise DEGENETAIS, Thibaut DE JAEGER, Jean-René DESMONTS, Michel DEZELLUS, Pascal DONNET, Mireille DROUET, Kévin DUBOCAGE, Maria DUFROY, Christophe DORE, Thierry EUSTACHE, Patrick FONTAINE, Jean-Luc FORT, Françoise FROMAGE, Nicole GELEBART, Charlie GOUDAL, Thierry GRANTURCO, Denis GREVERIE, Marie-Catherine GRZELCZYK, Marc GUERIN, Jocelyne GUYOMAR, Martine HOUSSAYE, Aurélien LECACHEUR, Anne-Virginie LECOURTOIS, Luc LEFEBVRE, Yves LEMONNIER, Hubert LENAIN, Raphaël LESUEUR, Xavier LEVEE, Raynald MAHEUT, Hervé

NIEPCERON, Colette NOUVEL-ROUSSELOT, Denis PIEDNOEL, Frédéric RABBY-DEMAISON, Eric ROUSSELET, Jean-Paul SAINT MARTIN, Didier SANSON, Hubert THOMAS, Martine VIAL.

Délibération n°20240614 - 10 – Convention « Traversées de l'estuaire » 2024

LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN

VU

- le Code Général des Collectivités Territoriales,
- les statuts du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine
- les statuts de la SPL de développement territorial et touristique du territoire de Deauville, l'Office de tourisme de Trouville sur mer, l'Office du Tourisme Communautaire Le Havre Etretat Normandie Tourisme et la société Vedettes Baie de Seine,

CONSIDERANT

- que le Pôle métropolitain est chargé de mettre en œuvre des actions d'intérêt métropolitain notamment dans le domaine du tourisme et de l'attractivité, et qu'il doit, entre autres, développer l'identité du territoire de l'Estuaire de la Seine, et se donner les moyens de renforcer l'attractivité de ce territoire.
- la nécessité d'établir une convention définissant l'objet et les conditions dans lesquelles l'opération « Les Traversées de l'estuaire de la Seine » sera organisée ainsi que les engagements de chacun des partenaires.

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- d'approuver le projet de convention établi entre le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, la SPL de développement territorial et touristique du territoire de Deauville, l'Office de tourisme de Trouville sur mer, et l'Office du Tourisme Communautaire Le Havre Etretat Normandie Tourisme et la société Vedettes Baie de Seine.
- d'autoriser le Président à signer ladite convention, qui est annexée à la présente délibération,
- de dire que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2024.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Edouard PHILIPPE



ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

A COMPTER DU - 1 JUIL. 2024